



HAUTE-SAVOIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°74-2021-263

PUBLIÉ LE 24 NOVEMBRE 2021

Sommaire

74_Préf_Préfecture de Haute-Savoie / Service interministériel de défense et de protection civiles

74-2021-11-24-00001 - Arrêté n° PREF/CAB/SIDPC/2021-100?? portant renouvellement des représentants des conseillers départementaux et des maires du département au sein de la Commission Consultative Départementale de Sécurité et d'Accessibilité (CCDSA) (3 pages)

Page 3

74_Préf_Préfecture de Haute-Savoie

74-2021-11-24-00001

Arrêté n° PREF/CAB/SIDPC/2021-100
portant renouvellement des représentants des
conseillers départementaux et des maires du
département au sein de la Commission
Consultative Départementale de Sécurité et
d'Accessibilité (CCDSA)



**PRÉFET
DE LA HAUTE-SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction du cabinet

Le préfet de la Haute-Savoie

Annecy, le 19 novembre 2021

Chevalier de la légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du mérite

Arrêté n° PREF/CAB/SIDPC/2021-100

portant renouvellement des représentants des conseillers départementaux et des maires du département au sein de la Commission Consultative Départementale de Sécurité et d'Accessibilité (CCDSA)

VU le code de la sécurité intérieure ;

VU le décret n° 95-260 du 8 mars 1995 modifié relatif à la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité ;

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU le décret n°2006-555 du 17 mai 2006 relatif à l'accessibilité des établissements recevant du public, des installations ouvertes au public et des bâtiments d'habitation et modifiant le code de la construction et d'habitation ;

VU le décret n°2006-665 du 7 juin 2006 relatif à la réduction du nombre et à la simplification de la composition de diverses commissions administratives ;

VU le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de M. Alain ESPINASSE, préfet, en qualité de préfet de la Haute-Savoie ;

VU l'arrêté préfectoral n°2011094-0026 du 4 avril 2011 instituant une commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité dans la département de la Haute-Savoie ;

Rue du 30^{ème} régiment d'infanterie
BP 2332 - 74034 Annecy cedex
Tel : 04 50 33 60 00
Mél : nom.prenom@haute-savoie.gouv.fr
<http://www.haute-savoie.gouv.fr/>

1/3

Préfecture labellisée **Qual-e-Pref**
depuis le 18 décembre 2019.
Modules 1 et 7 : **Relation générale avec
les usagers & Communication
d'urgence en cas d'événement majeur**



VU l'arrêté préfectoral n° PREF/CAB/SIDPC/2020-0120 du 30 décembre 2020 portant renouvellement des représentants des conseillers départementaux et des maires du département au sein de la CCDSA ;

VU l'arrêté n° PREF/DRHB/BOA/2017-021 du 24 octobre 2017 portant organisation des directions départementales interministérielles ;

VU l'arrêté n° PREF/DRHB/BOA/2018-014 du 14 juin 2018 portant organisation des services de la préfecture et des sous-préfectures de Haute-Savoie ;

VU les désignations des représentants du Conseil départemental et de l'association des maires, adjoints et conseillers départementaux de Haute-Savoie au sein de la CCDSA ;

SUR proposition de madame la sous-préfète, directrice de cabinet.

A R R Ê T E

Article 1er : L'arrêté préfectoral n° PREF/CAB/SIDPC/2020-0120 du 30 décembre 2020 portant renouvellement de la liste des représentants des conseillers départementaux et des maires du département au sein de la CCDSA est abrogé.

Article 2 : Les représentants du conseil départemental de la Haute-Savoie au sein de la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité (CCDSA) sont arrêtés comme suit :

Membres titulaires :

- Monsieur Bernard BOCCARD, Conseiller départemental du canton de Gaillard ;
- Madame Valérie GONZO-MASSOL, Conseillère départementale du canton d'Annecy 1 ;
- Madame Josiane LEI, Conseillère départementale du canton d'Evian-les-Bains.

Membres suppléants :

- Madame Chrystelle BEURRIER, Conseillère départementale du canton de Sciez ;
- Madame Estelle BOUCHET, Conseillère départementale du canton d'Annemasse ;
- Madame Aurore TERMOZ, Conseillère départementale du canton du Mont-Blanc.

Article 3 : Les représentants de l'association des maires de la Haute-Savoie au sein de la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité (CCDSA) sont arrêtés comme suit :

Membres titulaires :

- Monsieur Stéphane BOUVET, Maire de Sixt-fer-A-Cheval ;
- Madame Laurence AUDETTE, Maire de Dingy-saint-Clair ;
- Mme Marie-Luce PERDRIX, Maire de Gruffy.

Membres suppléants :

- Monsieur Dominique FUSEAU, Conseiller municipal de Bonneville ;
- Monsieur Bernard BOCCARD, Maire de Cranves-Sales ;
- Monsieur Pascal CHESSEL, Maire-Adjoint Larringes .

Article 4 : Madame la sous-préfète directrice de cabinet du préfet de Haute-Savoie, monsieur le président du conseil départemental de Haute-Savoie, monsieur le président de l'association des maires de Haute-Savoie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Le Préfet,



Alain ESPINASSE